

Xylella fastidiosa : des travaux supplémentaires sur le rôle de la vigne sont nécessaires

Les spécialistes en santé des plantes de l'EFSA ont conclu qu'on ne pouvait pas exclure la possibilité que la vigne constitue une plante hôte potentielle de la souche de *Xylella fastidiosa* qui affecte les oliviers dans le sud de l'Italie.

L'EFSA a formulé ses conclusions dans le cadre de son évaluation d'études et d'expériences récentes menées dans la région des Pouilles, où la souche CoDiRO de la bactérie *X. fastidiosa* est présente depuis octobre 2013.

Stephan Winter, l'expert ayant dirigé le groupe de travail chargé d'évaluer ce dossier, a déclaré : « Les résultats des études menées jusqu'à présent sont très prometteurs et fournissent une bonne base pour la poursuite de futurs travaux qui pourraient venir confirmer que la vigne peut être écartée comme plante hôte pour cette souche particulière de la bactérie.

Notre évaluation suggère cependant que, même si la vigne ne constitue pas l'un des hôtes principaux de la souche CoDiRO – et que les plantes n'y succombent apparemment pas, que ce soit sur le terrain ou en laboratoire –, il n'existe actuellement pas de preuve claire et univoque que la vigne ne pourrait pas agir comme source d'infection ».

Parmi les informations qu'elle a passées en revue, l'EFSA a analysé les documents suivants: des enquêtes menées dans des vignobles situés dans le cœur de la zone où la souche *X. fastidiosa* CoDiRO est implantée, les résultats d'expériences d'inoculation destinées à infecter la vigne avec la souche *X. fastidiosa* CoDiRO et les résultats d'expériences de transmission utilisant des insectes comme vecteurs de la souche *X. fastidiosa* CoDiRO.

Les enquêtes sur le terrain n'ont généré aucune preuve d'infection des vignes, et aucun des plants de vigne utilisés dans les expériences n'ont été infectés, que ce soit par inoculation ou suite à un contact avec des insectes. Le groupe de travail a néanmoins identifié certaines incertitudes qui l'ont empêché d'exclure la possibilité que la vigne soit une plante hôte de CoDiRO.

Les experts ont noté que, bien que les enquêtes de terrain se soient révélées négatives, aucune information n'est disponible sur les populations de vecteurs infectieux présents dans les vignobles.

En ce qui concerne les expériences d'inoculation, ils ont soulevé des questions relatives au nombre limité de vignes utilisées, à la rigueur de la procédure d'inoculation ainsi qu'à l'utilisation d'une unique variété de vigne.

En ce qui concerne les expériences de transmission par vecteurs, les incertitudes portent sur le niveau d'activité des insectes et sur la quantité de bactéries qu'ils sont susceptibles d'avoir transférées aux plantes testées.

Le Dr Winter ajoute : « Les maladies causées par *Xylella fastidiosa* sont le résultat d'interactions hautement complexes entre pathogènes, vecteurs et plantes hôtes. Nous sommes confrontés à tellement d'inconnues – par ex. le comportement des insectes ou les conditions environnementales – que les expériences de ce type sont parsemées de difficultés et d'incertitudes multiples ».

Contexte

Des espèces de *Vitis* sont incluses sur une liste de plantes faisant l'objet de mesures de contrôle depuis le début du foyer épidémique de *X. fastidiosa* dans les Pouilles. Le dossier examiné par l'EFSA a été soumis à la Commission européenne par les autorités italiennes à l'appui d'une demande visant à retirer *Vitis* de cette liste.

Cette nouvelle évaluation fait suite à un avis scientifique de l'EFSA publié en septembre 2015, qui concluait que le traitement à l'eau chaude constituait une protection efficace contre toutes les souches de *X. fastidiosa* dans le matériel de plantation des vignes.

Source : <http://www.efsa.europa.eu/>